

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2294

présenté par

Mme Dupont, M. Ahamada, M. Baichère, Mme Brulebois, Mme Charvier, M. Haury,
Mme Khedher, M. Krabal, Mme Lazaar, Mme Michel, Mme Osson, M. Paluszkiewicz, M. Pellois,
Mme Pételle, Mme Piron, Mme Pompili, Mme Provendier, Mme Racon-Bouzon, Mme Rilhac,
M. Sorre, Mme Sylla, M. Cubertafon, M. Perrot, Mme Tiegna, Mme Clapot, Mme Mörch,
M. Testé, M. Belhaddad et M. Maire

ARTICLE 9**ÉTAT B****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | Autorisations d'engagement suppl. ouvertes | Autorisations d'engagement annulées | Crédits de paiement suppl. ouverts | Crédits de paiement annulés |
|--|--|-------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire | 0 | +10 000 000 | 0 | +10 000 000 |
| Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire (nouveau) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonds d'urgence pour les ressourceries et recycleries(ligne nouvelle) (<i>ligne nouvelle</i>) | +10 000 000 | 0 | +10 000 000 | 0 |
| TOTAUX | +10 000 000 | +10 000 000 | +10 000 000 | +10 000 000 |
| SOLDE | 0 | | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à créer un fonds d'urgence doté de 10 millions d'euros en direction des Ressourceries, recycleries.

Le réemploi solidaire a subi de plein fouet les lourdes conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire liée au covid-19. Pour la première fois de son histoire, Emmaüs a fait un appel aux dons pour sa survie. Ressourceries, recycleries, structures Emmaüs ont perdu plus de 50 millions d'euros durant les deux mois de confinement. Et la reprise s'annonce difficile.

Cet amendement annule 10 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur l'action 01 "Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire" du programme n° 358 "Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire" ;

Cet amendement ouvre 10 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur l'action 01 "Fonds d'urgence pour les Ressourceries et recycleries" du nouveau programme "Fonds d'urgence pour les Ressourceries et recycleries".

Cette pérequisition du programme 358 vers la création d'un nouveau programme fait état d'une

volonté d'assurer le fléchage d'une partie de la mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire » vers ces structures essentielles à la résilience des territoires.

Un tel fonds pourrait être géré par l'ADEME.

Cet amendement est issu d'échanges avec Emmaus France.